

A compléter et à envoyer à l'adresse maivelo@agglo-larochelle.fr au plus tard le 21 mars 2022.

Votre événement sera inclus dans la communication « **Mai à Vélo** » développée par l'Agglomération (sous réserve de réponse aux critères de sélection de l'appel à participation). Cette fiche servira de base d'échange pour vous accompagner dans la réalisation de votre événement.

Ces informations constituent une première version de présentation de votre événement. Elles pourront être mises à jour jusque fin mars 2022 pour compléter les éléments précis à communiquer.

Nom de l'événement	
Lieu(x)	
Organisé par : (personne morale ou physique)	
Date(s) envisagée (s)	
Horaires envisagés	
Programme et détails	
Type de public visé et niveau de difficulté par rapport à la pratique du vélo	
Nombre de participants envisagé (fourchette estimative)	

Interlocuteur contact			
Nom		Mail	
Prénom		Tel	

Les objectifs de Mai à Vélo

L'Agglomération souhaite mettre en valeur des événements festifs et rassembleurs qui participent au changement de comportement mobilité via :

- La sensibilisation autour des bienfaits du vélo au quotidien (santé, budget, temps, et environnement) et la valorisation des initiatives existantes sur le territoire
- L'incitation à la (re)découverte du vélo sous toutes ses formes (loisirs, domicile-travail, sports, vacances)
- La dynamique locale d'une « culture vélo » qui pérennise les pratiques quotidiennes

Une attention particulière sera accordée aux initiatives qui incitent ou favorisent le passage l'action vers un usage plus fréquent du vélo, pour contribuer au changement d'habitude de déplacement.

En quoi votre événement contribue-t-il à répondre à ces objectifs ?

(ces critères serviront d'évaluation des projets afin de répartir des éventuelles demandes de soutien logistique ou financement d'animations complémentaires)

Prestations d'animations financées en complément de votre événement

Si vous souhaitez faire intervenir des prestataires lors de votre événement, l'Agglomération peut financer ces animations, dans la mesure où elles viennent compléter un événement préexistant (exemples : un stand de sensibilisation en amont d'une conférence, un gravage de vélo à proposer à la fin de votre balade, un vélo-smoothie pour récompenser vos participants..)

Le montant du financement sera réalisé au regard :

- De la réponse aux critères de sélection des projets
- Du potentiel de participants estimé
- Des fonds disponibles

Contactez-nous pour en savoir plus : maiavelo@agglo-larochelle.fr

Je souhaite bénéficier de ce financement : OUI NON

Si oui, précisez la nature de l'animation souhaitée, le nom du prestataire, et le montant estimé

Contacts : Communauté d'Agglomération de La Rochelle -

Direction Mobilité – Transports - Laëtitia MOUTERDE-BERNARD

– 05 46 30 57 11 - Direction de la communication - Virginie

FLEURY - 05 46 30 37 15

maiavelo@agglo-larochelle.fr

Page web : maiavelo.agglo-larochelle.fr

